



AVENANT n°1 à l'AVIS DE COURSE

VOILE LEGERE 2017-2018

Championnat de Ligue VOILE LEGERE

Autorité Organisatrice : Ligue de Voile OCCITANIE LR-MP

Et par délégation : les clubs d'accueil ci-dessus mentionnés pour toutes les épreuves précitées et telles qu'inscrites au Calendrier FFVoile
Grade : 5A et 4

L'AVIS de COURSE en ligne est ainsi complété

Dates complètes et Lieux :

Le 18 mars à la SN Narbonne

04 68 65 17 53

efv.lanautique@wanadoo.fr

Le 25 mars au CV Marseillan

04 67 77 65 22

cvmarseillan@free.fr

Du 31 au 1^{er} avril au YC Grande Motte

04 67 56 19 10

ycgm@ycgm.fr

Du 31 mars au 2 avril au CV Marseillan

04 67 77 65 22

cvmarseillan@free.fr

Les 5 et 6 mai au YC Grande Motte

04 67 56 19 10

ycgm@ycgm.fr

Les 5 et 6 mai au CN Canet Perpignan

04 68 73 33 95

contact@voileca.net

Du 19 au 21 mai au CN Cap d'Agde

04 67 014 6 46

contact@centrenautique-capdagde.com

Les 26 et 27 mai au CV Rives de Léran

05 61 01 93 68

leranvoile@orange.fr



Dans ADMISSIBILITE et INSCRIPTION, L'article 3.1 de l'Avis de Course est remplacé par :

3.1 Les régates sont ouvertes à tous les bateaux des classes suivantes **IND, INC, OPTI** avec répartition potentiellement différente de ces classes suivant les clubs supports et organisateurs par délégation :

Le 18 mars au la SN Narbonne
Intersérie dériveurs, Intersérie Catamarans, Optimist
IND, INC, OPT

Le 25 mars à CV Marseillan
Intersérie dériveurs, Intersérie Catamarans, Optimist
IND, INC, OPT

Du 31 au 1^{er} avril au YC Grande Motte
(INTERLIGUE) Intersérie Catamarans
INC

Du 31 mars au 2 avril au CV Marseillan
(INTERLIGUE) Optimist
OPTIMIST

Les 5 et 6 mai au YC Grande Motte
Intersérie dériveurs (sauf les catégories Laser), Intersérie Catamarans, Optimist
IND, INC, OPT

Les 5 et 6 mai au CN Canet Perpignan
Laser standard, Laser Radial, Laser 4.7
LAS, LAR, LAS4

Du 19 au 21 mai au CN Cap d'Agde
Laser standard, Laser Radial, Laser 4.7
(INTERLIGUE) LAS, LAR, LAS4

Finales des 26 et 27 mai au CV Rives de Léran
Intersérie dériveurs, Optimist, Intersérie Catamarans, Intersérie Quillard de sport, Mini J
IND, OPT, INC, INQ, MIJI

L'article 4. DROITS A PAYER est modifié comme suit :

4. DROITS A PAYER

Les droits requis sont les suivants :

| Classes | Montant |
|------------------|----------------|
| Solitaires | 10 € / Jour |
| Doubles | 15 € / Jour |
| Finale Solitaire | 20 € |
| Finale double | 30 € |

Le montant de ces droits pourra être modifié pour la finale de ligue et/ou pour toute autre épreuve du circuit organisée sur deux jours ou plus.

Une augmentation de ces droits pouvant aller jusqu'à 100% du montant initial pourra être exigée par les clubs d'accueil en cas d'inscription tardive prise dans les 48 heures précédant la compétition.



L'article 5. PROGRAMME est modifié comme suit

5. PROGRAMME

- 5.1 Confirmation d'inscription :
Jour et date de l'épreuve : de 8h30 à 10h30 sauf spécificité du club support précisée en AC Art. 12
Informations complémentaires
- 5.2 Jauge et contrôles :
Jour et date de l'épreuve : de 8h30 à 10h30
- 5.3 Jours de course (incluant la course d'entraînement si nécessaire)

| Date | Heure du 1 ^{er} signal d'avertissement | Classe(s) |
|---|---|-----------|
| 1 ^{er} jour si épreuve sur deux jours | 14 h 00 | Toutes |
| 2 ^{ème} jour si épreuve sur deux jours | 8 h 30 | Toutes |
| Si épreuve sur une seule journée | 10 h 30 | Toutes |

- 5.4 Le dernier jour de la régate, aucune procédure de départ ne pourra commencer après 17 h 30.
- 5.5 Pour les épreuves organisées sur plus de deux jours, les IC préciseront pour le 2^{ème} jour et les jours suivants quelle sera l'heure du 1^{er} signal d'avertissement.

Fait à Pérols, le 12 février 2018



Ligue de Voile Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées
1815 Av. Marcel Pagnol - Le Patio Santa Monica - bat B
34470 PÉROLS
Tél. : +33 (0)4 67 50 48 30 - liguevoilelrmp@gmail.com
www.ffvoileoccitanie.net
Siret : 824 242 382 00011